

MCI n°81 -

L'hebdomadaire de

medias-catholique.info

Massacre de chrétiens par des islamistes en Centrafrique

Source: <http://medias-catholique.info/massacre-de-chretiens-par-des-islamistes-en-centrafrique/9134>

By Francesca de Villasmundo on August 10th, 2017

Un massacre de chrétiens a eu lieu dans un village du Centrafrique. Parmi les victimes, 6 membres de la Croix-Rouge. Aux rivalités ethniques se superposent les rivalités religieuses entre miliciens islamistes Selaka et miliciens chrétiens anti-Balaka.

Une cinquantaine de chrétiens ont été égorgés par des Selaka, entraînés au Tchad, dans le village de Gambo, à 75 kilomètres de Bangassou. Hommes, femmes, enfants, tués pour se venger d'une incursion de combattants non-musulmans dans le territoire contrôlé par les miliciens Selaka.

C'est l'énième massacre de chrétiens en Centrafrique raconte Mgr Juan José Aguirre au quotidien des évêques italiens [Avenir](#). Dans son récit, il révèle aussi que la semaine dernière beaucoup de civils avaient été tués, dans ce même village, au cours de la violente réaction du contingent de l'ONU (Minusca) lors de l'irruption de militants (non musulmans) de certains groupes d'auto-défense du territoire. Mgr Aguirre définit la riposte de l'ONU

« excessive, je voudrais le souligner. Dans la fusillade sont morts tant de civils. Parmi eux Adele, la choriste de la paroisse. Et son père. Je les connaissais tous très bien... »

Hier a eu lieu la contre-offensive des Selaka qui ont assailli l'hôpital de la Croix-Rouge à Gambo, en massacrant les patients, leurs parents et aussi les volontaires présents. Tous en majeure partie chrétiens, comme a confirmé Francesco Rocca, président de la Croix-Rouge italienne. La vengeance des Selaka a été

« brutale. Ils ont fait irruption dans l'hôpital de la Croix-Rouge et ils ont massacré les blessés et les parents. Femmes, hommes, enfants, anciens. Civils chrétiens en majeure partie, il ne s'agissait pas de anti-Balaka. Ils les ont égorgés les uns après les autres. Les témoins m'ont parlé d'au moins une cinquantaine de victimes. Mais cela pourrait être plus. » « Ils les ont massacré sous les yeux de la Minusca. Et personne n'a levé le petit doigt pour les arrêter » poursuit Mgr Aguirre.

La paroisse de Gambo a été saccagée.

La tension est extrême. Le vice-secrétaire pour les Affaires humanitaires de l'ONU, Stephen O'Brien, estime qu'en Centrafrique « il y a des signes précurseurs d'un génocide ».

Francesca de Villasmundo

La Grande peur: du 4 août de l'abolition des Privilèges au 14 juillet de la fête de la Fédération

Source: <http://medias-catholique.info/la-grande-peur-du-4-aout-de-labolition-des-privileges-au-14-juillet-de-la-fete-de-la-federation/9131>

By Emilie Defresne on August 10th, 2017

A l'origine du 4 août de l'abolition des Privilèges au 14 juillet de la fête de la Fédération se trouve la même hypocrisie qui se perpétue de nos jours. L'abolition des privilèges fait suite à la Grande peur de l'été 1789 au cours de laquelle des rumeurs avaient enflé pour annoncer que des brigands soudoyés par l'aristocratie en perdition allaient attaquer les campagnes. Rumeurs qui eurent pour effet de lancer les villageois armés sur les routes pour refouler les prétendues bandes de brigands. Comme ces bruits étaient faux, les villageois ne voyant rien venir, vont par compensation en quelque sorte, en profiter pour s'en prendre aux châteaux, les piller, les brûler avec leurs « terriers » (documents qui établissaient les droits et privilèges des seigneurs) et parfois massacrer leurs occupants dans la foulée. Les ruines des châteaux deviendront ainsi des mines de pierres de construction...

Privilèges ou plutôt libertés ?

Nobles et bourgeois sont saisis d'effroi devant ces atteintes au droit de propriété, lequel sera d'ailleurs garanti très vite par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, juste quelques jours après l'abolition des privilèges... D'un seul coup leurs certitudes sont ébranlées et c'était bien le but de la manœuvre, car les rumeurs qui recouvrent la France au même moment sont parties de différents points du territoire en même temps suivant un seul mot d'ordre occulte qui ne peut qu'être l'œuvre des loges maçonniques.

L'Assemblée nationale constituante est en majorité formée par des bourgeois soucieux d'être admis aux mêmes privilèges que la noblesse; des privilèges surtout politiques car la bourgeoisie

française à cette époque est la plus riche du monde bien que partie intégrante du Tiers ordre, mais c'est elle aussi qui rassemble le plus de richesses d'une France qui est le pays le plus riche du monde, malgré le déficit des caisses publiques. Elle se rend compte subitement que le Tiers état ne fait pas bloc et qu'on ne soulève pas impunément le peuple. Pour ramener le calme, elle proclame qu'elle « *détruit entièrement le régime féodal* », ce qui fait faire un bond phénoménal à la Révolution. Et pas une voix ne manque à ce bel élan de générosité. Même accompli sous l'emprise de la peur, le fait reste sidérant: les privilégiés ont renoncé eux-mêmes à leurs propres privilèges à l'unanimité! Car la noblesse et le clergé n'étaient pas les seuls détenteurs des privilèges, bien loin s'en faut! Ces privilèges que l'Ancien régime préfère souvent appeler « libertés », - tant il est porteur de libertés aujourd'hui complètement oubliées, surtout lorsqu'il s'agit des libertés communales ou corporatistes-, s'étendaient depuis l'arrêt de Fontainebleau qui clôt le Procès des Tailles en 1634, à de nombreuses terres particulières, même roturières, mais aussi à de nombreuses communautés, métiers ou fonctions. Le Tiers état y avait largement part, individuellement et dans son ensemble au niveau des administrations territoriales à travers les parlements de province qui votaient l'impôt et avaient un droit de réprimande envers le Roi. Mais encore à travers les très nombreuses et complexes particularités qui faisaient qu'aucune commune n'était comparable en droit à une autre, toutes plus fières de leurs libertés propres qui les exemptaient soit de tenir garnison, soit de lever des troupes pour les guerres, soit de tels ou tels impôts etc. La suppression des privilèges est la clef de voûte de l'édifice révolutionnaire car elle atteint aussi les forces vives de la nation que sont les métiers à travers les corporations. L'abolition des Privilèges annihile l'édifice sociale en faisant table rase des précieuses libertés inaliénables élaborées patiemment au cours des siècles, qui faisaient la fierté des administrations locales et des corps intermédiaires.

La pérennité des lois d'Anciens régime fondées sur les principes chrétiens de la tradition, de l'honneur et

de l'engagement, vont laisser place aux lois évolutives et jetables de la République. Les premières fondées sur des engagements historiques et pérennes entre le Roi et une personne (y compris une personne morale), les secondes sur des opinions, aussi volages que peuvent l'être des opinions sans fondement soumises à la majorité d'un parlement. Ne voit-on pas poindre alors ce qui mènera à la Révolution du concile Vatican II ?

Les lois jetables de la République

A partir de ce principe les provinces vont se diluer dans l'unité nationale centralisée, aplanissant par la même occasion les particularismes régionaux. Les villes et les individus vont être soumis aux mêmes lois destinées à niveler la société à son plus bas niveau. Rien d'étonnant que ce bouleversement brutal qui sublimait les particularismes et « sacralsait » les parties d'un contrat et le contrat lui-même, ait provoqué tant de malheurs et de destructions jusqu'à aujourd'hui, où en dépit de l'apparition de régions transformées en grandes régions avant même d'avoir trouvé leur vocation, les provinces d'Ancien régime sont toujours autant chargées de nostalgie.

Le Droit de la France actuelle pulvérisé par le Droit européen n'a rien à envier aux droits labyrinthiques d'Ancien régime (dont la complexité était inextricable), mais sans leurs charmes dont il est complètement dépourvu, et surtout sans leurs libertés innombrables, propres à chaque cas.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen le 28 août 1789, de même que la Constitution Civile du Clergé du 12 juillet 1790 forment une suite naturelle à cette abolition des Libertés le 4 août 1789.

De même que l'abolition des privilèges ou des libertés, destinée à faire progresser la République universelle, la fête de la Fédération le 14 juillet 1790 à Paris est une vaste hypocrisie qui trouve son origine dans les « petites » fêtes de la fédération qui se sont multipliées à partir du Dauphiné, partout en France au printemps 1790. La Fédération du 14 juillet à Paris en est le clou et rassemble les délégations des gardes nationales de tous les départements qui viennent d'être créés. Les gardes nationales qui viennent, elles aussi, d'être instituées

en lieu et place des gardes bourgeoises issues des communes d'Ancien Droit, sont chargées de faire célébrer avec éclat ces fêtes de l'unité afin d'effacer le souvenir sanglant de la prise de la Bastille du 14 juillet de l'année précédente. Sensée réconcilier la Nation, la fête de la Fédération de Paris est directement précédée le 12 juillet 1790 de la Constitution civique du clergé, qui montre bien la continuité du 14 juillet 1790 avec le 14 juillet 1789 malgré ses chants, ses messes et Te Deum, ses farandoles et ses serments d'être « *fidèles à la nation, à la loi et au Roi* », le Roi qui semble tant se réjouir en cette fête enfumée d'illusions... De nombreux prêtres dans les provinces ne s'y trompèrent pas qui refusèrent de participer à cette vaste fumisterie fédérative où ils étaient appelés à dire la messe. Certains d'entre eux refusèrent leur participation sans se laisser intimider et en dépit des menaces...

De la Grande peur au Front républicain...

Suite à la fête de l'unité du 14 juillet 1790, les massacres anti-catholiques et anti-royalistes vont alors se multiplier, les prêtres et évêques jureurs vont être élus par l'ensemble des citoyens (même juifs ou protestants...) ce qui va provoquer diverses réactions épidermiques de la part des catholiques qui vont se soulever des terres de l'Ouest au Midi, en passant par le Centre, avec les brutales répressions que nous savons. Les prêtres jureurs élus dans ces assemblées, comme curés ou évêques, vont remplacer les réfractaires bientôt contraints à la fuite, condamnés à la déportation ou encore à la guillotine...

Et ainsi de suite au fil des deux siècles et demi qui nous mènent aux abominations que nous connaissons aujourd'hui, dans une République de plus en plus universelle.

[Emilie Defresne](#)
emiliedefresne@medias-presse.info

Venezuela : Pape François et Maduro, une amitié qui sent le souffre

Source: <http://medias-catholique.info/venezuela-pape-francois-et-maduro-une-amitie-qui-sent-le-souffre/9120>

By Francesca de Villasmundo on August 8th, 2017

L'image avait frappé les esprits par sa symbolique : le chaviste Nicolas Maduro, président de la République Bolivarienne du Venezuela, béni par le pape François lors de leur rencontre privée en 2016, en pleine crise politique, sociale et économique vénézuélienne. Le pape argentin, qui s'affaire depuis qu'il est sur le trône pétrinien pour jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, autre moyen de révolutionner le monde et de mener à bien son œuvre de démolition systématique, a spéculé à cette occasion sur le dialogue entre les Vénézuéliens et leur président marxiste-révolutionnaire pour résorber la crise.

Depuis lors, le Venezuela, confronté à la « révolution bolivarienne » de type marxiste tout au long des années 2000 et à une baisse drastique du cours du pétrole, n'a fait que sombrer toujours davantage dans le chaos et la famine. En s'inspirant du modèle communiste cubain, « réplique tropicale du « modèle de l'URSS » d'après Margarita López Maya, professeure émérite du Centre des études du développement (CENDES) de l'Université centrale du Venezuela, le système de Maduro devient « pratiquement une dictature ».

Le Venezuela, riche en manne pétrolière ce qui lui permettra sous Hugo Chavez une période faste, est pris entre l'enclume et le marteau, comme la plupart des pays d'Amérique Latine d'ailleurs : l'hyper-libéralisme capitaliste que veulent imposer les grands voisins américains aux anciennes colonies espagnoles et le socialisme – marxiste des auto-proclamés libérateurs du peuple. Qui ont la faveur du pape François ! Rajoutons à cela une corruption endémique des élites au pouvoir et une volonté mondialiste de déstabilisation des continents par des [printemps oranges genre Maïdan](#), et on aura quelques unes des facettes de

s convulsions explosives, proche de la guerre civile, qui agitent la société vénézuélienne.

Antonio Socci, journaliste vaticaniste italien connu pour son hostilité au pape François, a publié dimanche dernier sur le [Quotidiano Libero](#) un article au vitriol sur les amitiés particulières entre le pape François et Nicolas Maduro :

« La défaite qu'il a subi sur le Venezuela est grosse pour Bergoglio : il a perdu la partie et a dû se plier à la Secrétairerie d'État du cardinal Parolin et aux évêques du Venezuela qui ont demandé un désaveu du despote rouge Maduro (signé par ailleurs par la Secrétairerie d'État elle-même). Le pape argentin était en effet proche de Maduro (il est toujours tendre avec les tyrans rouges, de Fidel Castro aux Chinois, tandis qu'il diabolise Trump et les leaders démocratiques). »
« Aujourd'hui, écrit plus loin Soccio, que le despote a réduit à la faim le Venezuela (bien qu'il soit un des pays les plus riches de la planète : le premier au monde pour les réserves exploitables de pétrole), aujourd'hui que Maduro réprime dans le sang les manifestations dans la rue, le peuple et l'Église du Venezuela ne pouvaient plus accepter l'entente tacite du pape argentin avec le régime. Aussi la Secrétairerie d'État du Vatican a prévalu en faisant gagner outre-Tibre la ligne des évêques vénézuéliens. Cela arrive de plus en plus souvent. Au sein de l'Église désormais le règne du pape argentin est défini avec des termes tels que « catastrophe », « désastre » et « fléau ».

Francesca de Villasmundo

A propos de la liberté pour le mal et de la charité – Citation de Louis Veillot

Source: <http://medias-catholique.info/a-propos-de-la-liberte-pour-le-mal-et-de-la-charite-citation-de-louis-veillot/9090>

By Pierre-Alain Depauw on August 6th, 2017

« On veut que toute voix puisse tout dire, et il n'y aurait que les catholiques qui n'oseraient parler rondement, articuler les mots, toucher aux faits, aux livres, et s'il le faut, dans les limites légitimes, aux personnes ! Enfin, par respect pour un petit nombre d'insensés ou de méchants qui, s'étant voués à la propagande du mal, se diront toujours blessés lorsqu'on blessera le mal, nous souffririons que le mal passe et circule insolemment, qu'il porte dans les intelligences la démoralisation avec l'erreur, que les esprits qu'il obscurcira ne puissent pas même recouvrer la lumière, que l'Église diffamée ne trouve pas de défense immédiate !... Les chrétiens qui appellent tout cela charité, n'ont de charité ni pour ceux qui font le mal, ni pour leurs victimes ; ils veulent oublier ce que vaut une âme, et ce que peut une vérité. »

(Louis Veillot, in « Mélanges »)

Archives – « La France a besoin de chefs catholiques » (abbé de Cacqueray)

Source: <http://medias-catholique.info/archives-la-france-a-besoin-de-chefs-catholiques-abbé-de-cacqueray/9075>

By Léo Kersauzie on August 4th, 2017

Archives – En 2014, l'abbé Régis de Cacqueray (aujourd'hui capucin à Morgon sous le nom de Père Joseph) faisait sa dernière intervention publique en tant que Supérieur du District de France de la FSSPX lors d'un colloque organisé par Civitas. Dans ce discours d'un haut niveau, il rappelait à quel point la France a besoin de chefs catholiques.

Pape François : « l'avenir de l'Église est plus autour de la parole de Dieu, qu'autour de l'eucharistie »

Source: <http://medias-catholique.info/pape-francois-lavenir-de-leglise-est-plus-autour-de-la-parole-de-dieu-quautour-de-leucharistie/9081>

By Francesca de Villasmundo on August 4th, 2017

Cette année qui célèbre le triste 500e anniversaire de la naissance de la Réforme protestante verra-t-elle aussi la victoire définitivement consommée du protestantisme, de l'esprit protestant sur l'esprit catholique au sein de la Rome actuelle qualifiée déjà du temps de Mgr Lefebvre de « *néo-moderniste et néo-protestante* » ?

Infiltrer l'Église catholique a été un objectif majeur du protestantisme depuis sa création au XVIe siècle. Si le Saint-Siège a su neutraliser son influence jusqu'au milieu du XXe siècle, le concile Vatican II lui a ouvert en grand les portes de l'Église romaine. On aurait pu espérer comme dans la parabole de l'Évangile, au retour du fils prodigue repentant. Que nenni : bien trop de pères conciliaires se plièrent, au contraire, aux revendications de ce fiston émancipé et libéral, ce qui eut pour conséquences terribles un aggiornamento à la mode protestante et une réforme liturgique post-conciliaire qui fit dire triomphalement à un théologien protestant notoire, Roger Mehl :

« Si l'on tient compte de l'évolution décisive de la liturgie eucharistique catholique, (...) il n'y a plus de raisons pour les Églises de la Réforme d'interdire à leurs fidèles de prendre part à l'Eucharistie dans l'Église romaine ».

Depuis lors, les fidèles ont déserté les églises, les séminaires se sont vidés, les vocations se sont tariées, dans les couvents et monastères ne vivent plus que des vieillards esseulés religieux rescapés du grand chambardement conciliaire, la déchristianisation de la société continue inexorablement à

entraîner les âmes vers le matérialisme et son pendant le nihilisme intérieur, « *la civilisation moderne* » disait Malraux étant « *une conspiration permanente contre la vie intérieure* ». Mais tous ces maux mortifères ne réveillent pas la conscience des hiérarques conciliaires qui, tels des aveugles orgueilleux, cheminent dans ce monde post-moderne en décomposition sans repentance. Sans envisager sérieusement l'unique remède nécessaire, un retour à ce qu'ils ont lâché pour plaire au monde apostat, une conversion à la Tradition bi-millénaire de l'Église catholique.

Bien au contraire. Avec le pape François sur le siège pétrinien la dérive protestante et moderniste du monde catholique s'aggrave chaque jour davantage. Face aux désordres issus de cette protestantisation de la société et de l'Église, El papa argentin donne des solutions bien dans l'esprit protestant. C'est le serpent qui se mord la queue !

Dernièrement on a pu lire sur [Radio-Canada](#) que « *des évêques québécois* » se sont rendus à Rome pour leur « *visite Ad Limina qui eut lieu en mai 2017* » :

« Lors de ces rencontres, explique la journaliste, Mgr Dorylas Moreau, a notamment partagé ses préoccupations concernant la pénurie de prêtres dans les petites communautés.

« Le pape m'a dit, »écoutez, vous oubliez deux choses : l'avenir de l'Église est plus autour de la parole de Dieu, qu'autour de l'eucharistie », paraphrase l'évêque. Alors la parole de Dieu, ça ne prend pas nécessairement des prêtres pour l'exprimer et la mettre en œuvre dans nos milieux. Et il a insisté beaucoup sur les œuvres de miséricorde. Ça c'est nouveau, c'est faire du bien, prendre soin des pauvres, être ouvert sur le plan de la justice, etc. C'est ça qui va donner le témoignage de l'Église. »

Luther, Calvin, et autres hérétiques réformateurs seraient-ils les maîtres à penser de François ? Fondamentalement dans les sectes protestantes l'idée même du Sacrament de la Messe est récusée et par voie de conséquence l'importance de la

Communion eucharistique pour la vie de l'âme s'en trouve méprisée. En revanche, chez tous les réformateurs protestants, la primauté est donnée à la Parole de Dieu. Dom Guéranger, dans son ouvrage *Les Institutions Liturgiques*, en souligne toute la dangerosité :

« la préférence donnée, par tous les hérétiques, aux Écritures Saintes sur les définitions ecclésiastiques, n'a pas d'autre raison que la facilité qu'ils ont de faire dire à la parole de Dieu tout ce qu'ils veulent, en la laissant paraître ou l'arrêtant à propos. »

L'actuel détenteur du trône pétrinien, adepte de la praxis pour renverser les quelques fondements qui subsistent encore de l'ordre catholique ancien, en faisant de la Parole l'avenir de l'Église tout en minimisant l'importance de la communion sacramentelle semble bien s'être inspiré de ces principes révolutionnaires protestants. Et de certains autres encore... Pour mieux faire avancer sa révolution ? Pour finir de transformer cette *nouvelle Église conciliaire* en une énième secte protestante ?

Dans le système doctrinal protestant, le prêtre est tout bonnement rejeté puisqu'il n'y a plus d'autel : les laïcs sont suffisants pour dispenser la Parole de Dieu. Cela a sonné le glas du sacerdoce chez les protestants. Or ce drame touche aujourd'hui aussi l'Église catholique en manque de prêtres mais n'émeut pas outre mesure le réformateur François, puisque « *la parole de Dieu, ça ne prend pas nécessairement des prêtres pour l'exprimer et la mettre en œuvre* » ...

In fine,

« selon Luther », écrit Robert Beauvais dans son ouvrage *Nous serons tous protestants*, « la méditation, la vie contemplative des couvents, soustraient l'homme aux devoirs de ce monde ; elles lui apparaissent comme le produit de l'égoïsme et de la sécheresse... ».

Est ainsi défini par le protestantisme le primat de l'action sur la contemplation, que l'on retrouve en substance dans les paroles ci-dessus du pape François. Après des évêques canadiens il a insisté

non sur la prière, comme première œuvre de miséricorde, mais sur un travail pour la justice et la charité qu'il conçoit, ne l'oublions pas, en tant que valeurs sociétales découlant d'un Évangile revisité par l'idéologie des Droits de l'Homme, elle-même fruit de l'égalitarisme protestant.

L'année 2017, 5e centenaire de [la Réforme protestante mise à l'honneur au Vatican](#) avec la [statue du moine hérésiarque Luther](#), verra-t-elle grâce à ce pontificat bergoglien la victoire totale de l'esprit protestant sur le catholicisme ? Il semble en tout cas que Jorge Maria Bergoglio déformé par une pensée conciliaire qui a réhabilité le protestantisme s'y emploie, volontairement ou involontairement Dieu le sait, assidûment.

Francesca de Villasmundo

A propos des catholiques-libéraux (citation de Pie IX)

Source: <http://medias-catholique.info/a-propos-des-catholiques-liberaux-citation-de-pie-ix/9087>

By Pierre-Alain Depauw on August 5th, 2017

Citation de Pie IX à propos des catholiques-libéraux :

« Or ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, peut-être même sans s'en douter, et parce que, se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant les imprudents amateurs de conciliation et trompant les gens honnêtes, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi. »

Bref de Pie IX au cercle de la jeunesse catholique de Milan,

6 mars 1876



Déclaration du XXIVe Chapitre Général des Chevaliers de Notre Dame

Source: <http://medias-catholique.info/declaration-du-xxive-chapitre-general-des-chevaliers-de-notre-dame/9078>

By Christian Lassale on August 4th, 2017

Déclaration du XXIVe Chapitre Général

Le 23 juillet 2017

La défense de la Foi

Quelles qu'aient pu être les péripéties, il est incontestable que l'idée d'une reconnaissance romaine de la Fraternité Saint-Pie X a fait du chemin ces derniers temps : pourparlers, déclarations, confessions, mariages, d'où notamment la récente réaction des doyens et des supérieurs religieux.

1°- Etat de nécessité : Il reste en tout cas bien clair, que, Rome étant sous la coupe des néo modernistes, la défense de la Foi et de la Tradition n'est aujourd'hui possible qu'en s'appuyant sur « l'état de nécessité » créé par les graves fautes doctrinales et pastorales de la hiérarchie et des papes conciliaires et post-conciliaires. il serait en effet impossible de continuer à les défendre si l'on ne pouvait plus combattre les erreurs de l'Église conciliaire. En d'autres termes, si l'on cessait d'avoir recours à la « juridiction de suppléance », que confère au cas par cas le Droit canon dans « l'état de nécessité » pour s'en remettre à

la juridiction concédée par Rome, on se trouverait dans un état de dépendance de la hiérarchie conciliaire tel que cela rendrait, en pratique, impossible de continuer de mener contre elle le combat de la Foi, ce qui serait contraire à la Règle des chevaliers de Notre-Dame, « gardiens de la Tradition » (I, 12 ; III, 8), qui leur impose de « défendre la Foi » (XVIII, 1 & 3, etc.)

2°- Refus du ralliement : Dans le cas des confessions puis des mariages, il y a eu, ceci avant même une reconnaissance canonique formelle de la Fraternité Saint-Pie X, un abandon partiel et progressif de la notion d'état de nécessité, sur lequel a pourtant reposé tout le combat de la Foi de Mgr Lefebvre. Le fait que la Fraternité Saint-Pie X accepterait une prélatrice personnelle ou une reconnaissance canonique, manifesterait publiquement qu'elle se soumet à la hiérarchie néo moderniste, consent à être dite « en pleine communion » avec elle, cautionne son nouveau magistère, son nouveau catéchisme, son nouveau droit canon, et s'en remet à la « juridiction ordinaire » concédée par le Saint-Siège. Dans son Itinéraire spirituel, Mgr Lefebvre dit bien : « C'est donc un devoir strict pour tout prêtre voulant demeurer catholique de se séparer de cette Église conciliaire, tant qu'elle ne retrouvera pas la tradition du Magistère de l'Église et de la foi catholique ». Pourquoi refuser cette exhortation ? D'ailleurs, quand bien même la Fraternité Saint-Pie X serait assurée d'une relative autonomie et d'éventuelles garanties, très incertaines, elle entrerait ainsi dans le pluralisme conciliaire, la Tradition devenant une « option » parmi les autres. Elle franchirait alors un seuil de rupture que les chevaliers de Notre-Dame refuseront de franchir avec elle, devant défendre la Sainte Église catholique contre toutes les sectes, hérésies et erreurs dénoncées par les papes, en particulier contre la secte moderniste qui occupe Rome actuellement (cf. Règle I, 4 ; III, 8).

3°- Recours à des « évêques pleinement catholiques » : Puisqu'il est nécessaire pour tout chrétien de vivre sous la houlette d'un évêque pour « faire œuvre d'Église » en général — y compris pour les confirmations, ordinations et sacres —, nous gardons pleine confiance dans la Providence qui, parmi tous les évêques issus de Mgr Lefebvre,

nous conservera toujours des pasteurs incapables de trahir leur vocation, de se « rallier » à la Rome conciliaire et de remettre la grâce de leur épiscopat en les mains d'un successeur de Pierre bien loin d'être « parfaitement catholique ». Ainsi, les chevaliers de Notre-Dame continueront-ils, selon leurs Constitutions (préambule § 5), à faire « appel au ministère du clergé resté fidèle », c'est-à-dire non rallié officiellement à la hiérarchie néo-moderniste, avec des « évêques pleinement catholiques, sans aucune compromission avec l'erreur ». Dans son Itinéraire spirituel, Mgr Lefebvre rappelle ce principe dans toute sa simplicité : « Une seule chose est nécessaire pour la continuation de l'Église catholique : des évêques pleinement catholiques, sans aucune compromission avec l'erreur, qui fondent des séminaires catholiques [...] ». Il ne précise pas des « évêques de la Fraternité Saint-Pie X » : il dit en termes généraux des « évêques pleinement catholiques », comme il a dit « un successeur de Pierre parfaitement catholique » (29 août 1987).

Notre Dame, gardez-nous du parjure !

Cours de catéchisme : la moralité d'un acte humain

Source: <http://medias-catholique.info/cours-de-catechisme-la-moralite-dun-acte-humain/9093>

By Léo Kersauzie on August 6th, 2017

Leçon de catéchisme en vidéo par M. l'abbé Billecocq pour LPL et MPI TV.
